

POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE A MONTRAVEL

Seuil d'information et de recommandation

Scal Air

Communiqué du: 21/08/2013 16h30

Observations: **Mercredi 21 aout 2013**
Terminé

Dépassement du seuil d'information et de recommandation : Alerte orange

Dans le secteur Montravel, de fortes concentrations en dioxyde de soufre sont mesurées depuis 12h15.

Le seuil d'information à destination des personnes sensibles, (fixé à 300 microgrammes de SO₂ par m³ d'air en moyenne sur une heure – [µg/m³]), a été dépassé à 12h30, avec une valeur de 376 µg/m³ (en moyenne horaire de 11h30 à 12h30).

Des concentrations très élevées en dioxyde de soufre, de l'ordre de 700 à 1000 µg/m³ sur 15 minutes sont actuellement mesurées.

Mise à jour à 13h30 : les concentrations en dioxyde de soufre restent élevées, de l'ordre de 400 à 500 µg/m³. Le dépassement de seuil se poursuit.

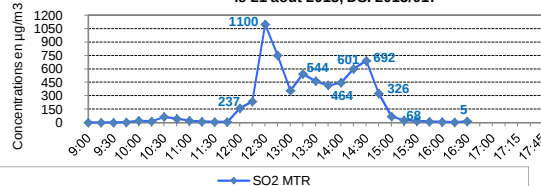
Mise à jour à 14h00 : les niveaux de dioxyde de soufre sur Montravel sont stables, de l'ordre de 400 à 600 µg/m³. Le dépassement de seuil se poursuit.

Mise à jour à 15h00 : les niveaux de SO₂ sont en baisse depuis 14h45, avec des valeurs 1/4 horaires de 326 puis 68 µg/m³.

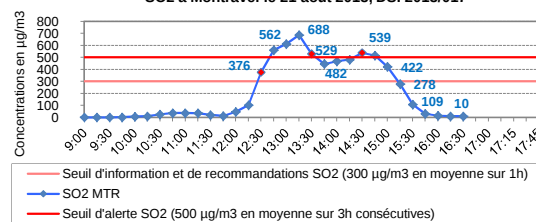
Mise à jour à 16h30 : Les niveaux de SO₂ sont redescendus à des valeurs faibles dès 15h00. Le dépassement de seuil sur Montravel est désormais terminé, avec néanmoins un risque de nouveaux dépassements en fin de journée.

Zones concernées	Montravel - quartiers situés à l'Est de Doniambo
Polluant	dioxyde de soufre (SO ₂)
Valeur horaire (concentration) - heure d'apparition du dépassement	376 µg/m ³ en moyenne de 11h30 à 12h30
Valeur horaire (concentration) - heure de disparition du dépassement	278 µg/m ³ en moyenne de 14h15 à 15h15
Nb de dépassement(s) réglementaire(s) (sur 1 h)	3 (marqueurs rouges sur le graphique)
Maximum horaire (concentration - heure)	688 µg/m ³ en moyenne de 12h15 à 13h15
Moyenne journalière	/

Moyennes quart-horaires des concentrations en SO₂ à Montravel le 21 août 2013, DSI 2013/017



Moyennes horaires glissantes sur 15 min des concentrations en SO₂ à Montravel le 21 août 2013, DSI 2013/017



Conditions météorologiques et circonstances

D'après les données de Météo France, des vents faibles de secteurs Nord-Ouest ont été observés durant la nuit et en début de matinée, puis se sont orientés et renforcés selon des secteurs Ouest à Ouest-Sud/Ouest, avec des vitesses de 7 à 15 kt.

Cette direction de vent correspond à une dispersion préférentielle du panache industriel de Doniambo (centrale thermique - SLN) vers le secteur de Montravel.

Mise à jour à 13h30 : des vents de secteurs Ouest-Sud/Ouest à Sud-Ouest, de 10 à 16 kt, sont observés depuis 13h00.

Mise à jour à 14h00 : les vents s'orientent selon des secteurs Sud-Ouest à Sud-Sud/Ouest, favorisant la dispersion des émissions industrielles vers les quartiers situés entre Montravel et le 6ème Km.

Mise à jour à 15h00 : des vents de secteurs Ouest à Ouest-Sud/Ouest, de 10 à 17 kt, sont observés depuis 14h45, favorisant la dispersion des émissions industrielles vers Montravel et la Vallée du Tir.

Mise à jour à 16h30 : les vents stables, de secteurs Ouest à Ouest-Sud/Ouest et de 10 à 15 kt sont observés depuis 15h, favorisant la dispersion des émissions industrielles entre Montravel et la Vallée du Tir.

Pour mémoire, le **seuil d'information et de recommandation** pour le SO₂ est de 300 µg/m³ en moyenne horaire.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine **des groupes particulièrement sensibles** et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:

Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements habituels ni les activités sportives sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion. Pour eux, il convient de privilégier les activités calmes et éviter les exercices physiques intenses, notamment s'abstenir de concourir aux compétitions sportives.

Il est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.

Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.

Le SO₂ en bref:

Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques.

A Nouméa, le dioxyde de soufre est essentiellement d'origine industrielle (centrale thermique de Doniambo). Il se retrouve dans l'air après la combustion du fioul lourd contenant du soufre.

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: www.scalair.nc

Les données communiquées par Scal-Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure